



L'ESSENTIEL 2019



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928

7 GRANDES MISSIONS, 1 SEULE VOCATION

PRENDRE SOIN DES PLUS FRAGILES



EN FRANCE



SECOURISME

Association agréée de sécurité civile, l'Ordre de Malte France forme et déploie ses équipes de secouristes, logisticiens et formateurs bénévoles pour **répondre aux situations d'urgence**, partout en France et **former tant les professionnels que le grand public aux gestes de premiers secours**.



LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ

Les équipes de l'Ordre de Malte France vont au-devant des personnes en situation de précarité, et leur prodigent **écoute, accueil, soins et accompagnement**. Nous mettons en place des solutions adaptées à chaque situation pour aider les personnes vulnérables à sortir de leur isolement.



AIDE AUX PERSONNES FRAGILISÉES

Handicap, autisme, soins aux enfants, dépendance et Alzheimer... Les établissements d'accueil spécialisés de l'Ordre de Malte France appliquent des approches innovantes qui privilégient une prise en compte individualisée, par un accompagnement alliant suivi thérapeutique, bien-être et vie sociale.



AIDE AUX RÉFUGIÉS ET AUX MIGRANTS

Nous apportons **un soutien aux migrants dans les moments les plus critiques de leur parcours d'accueil**, que ce soit à leur arrivée sur le territoire ou lors de leurs étapes d'intégration.

GRÂCE À VOUS, EN 2019 :

- 10 578 Interventions de secours réalisées
- Plus de 1 370 secouristes et logisticiens en action
- 4 345 diplômes de secourisme délivrés

GRÂCE À VOUS, EN 2019 :

- Plus de 22 000 personnes aidées
- 480 personnes accueillies dans nos centres d'hébergement
- Près de 75 500 petits déjeuners, soupes et repas distribués

GRÂCE À VOUS, EN 2019 :

- 1 502 personnes accompagnées au sein des 14 établissements et services médico-sociaux et sanitaires

GRÂCE À VOUS, EN 2019 :

- 5 467 personnes accompagnées



À L'INTERNATIONAL

Dans 26 pays parmi les plus pauvres, grâce à votre soutien et à l'engagement de nos partenaires :



Nous protégeons les plus fragiles à travers la gestion d'hôpitaux, de maternités, le soutien de dispensaires et le combat contre les maladies tropicales négligées, les grandes endémies et la malnutrition.



Nous transmettons nos compétences en développant des programmes de formations au secourisme, au métier d'ambulancier et en ophtalmologie ainsi que pour le personnel soignant.



Nous participons aux actions d'urgence et de réhabilitation menées par le corps international d'aide humanitaire de l'Ordre Souverain de Malte, Malteser International.



GRÂCE À VOUS, EN 2019 :

- 13 hôpitaux et maternités, 2 centres de formation et d'actions de secours
- 158 structures de soins aidées
- 294 431 consultations dans nos hôpitaux et centres gérés
- 13 908 accouchements pris en charge



DES VALEURS MILLÉNAIRES, DES MISSIONS PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITÉ

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique depuis 1928. Accueillir, secourir et soigner les plus fragiles selon l'enseignement social de l'Église, est sa vocation.

Nous mettons notre force au service des victimes de l'exclusion et de la pauvreté, des personnes malades, dépendantes, atteintes de handicap, des blessés et des réfugiés ou migrants. **En France comme à l'étranger, nous répondons à l'urgence comme à la détresse du quotidien.**

L'Ordre de Malte France agit selon ses valeurs et ses principes, et place l'humain au cœur de ses actions, dans le respect de chacun, quelles que soient ses origines.

 **1 969**
SALARIÉS

 **11 200**
BÉNÉVOLES
ET PARTICIPANTS
À NOS ACTIONS

 **82 M€**
DE RESSOURCES EN
2019 DONT 14 M€
ISSUS DE LA
GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC

 **110**
DÉLÉGATIONS
TERRITORIALES

UNE GOUVERNANCE SOLIDE AU SERVICE D'UNE STRATÉGIE TOURNÉE VERS L'AVENIR

Les missions de l'association s'inscrivent dans une stratégie décidée par le Conseil d'Administration, qui confie la mise en œuvre des plans d'action au Directeur général. Le comité de direction, constitué des directeurs opérationnels et fonctionnels s'assure de leur implémentation.

Soucieux de rigueur et d'exemplarité, l'Ordre de Malte France agit conformément aux dispositions légales et réglementaires. Outre la publication annuelle de ses comptes certifiés, et un contrôle régulier par les grands corps d'inspection de l'État, il est membre de France générosités ainsi que du Don en confiance dont l'agrément garantit la transparence du fonctionnement.

Quatre commissions consultatives complètent le dispositif de gouvernance : la commission médicale hospitalière (CMH), la commission budgétaire et financière (CBF), la commission de la politique salariale et sociale (CSS) et la commission immobilière.

Les nouveaux statuts ont été approuvés en Assemblée Générale le 12 septembre 2018, et approuvés par arrêté du ministre de l'Intérieur en date du 13 mars 2019. De nouveaux délégués et

bénévoles élus ont été intégrés en 2019 au sein de l'Assemblée Générale et sept nouveaux membres ont fait leur entrée au Conseil d'Administration ; Jean-Baptiste Favatier a été élu Président du Conseil d'Administration.

Les actions de l'Ordre de Malte France sont conduites par des milliers d'hommes et de femmes salariés ou bénévoles qui partagent ses valeurs et ses objectifs. Leur adhésion aux principes des chartes du salarié et du bénévolat justifie la confiance qui leur est faite et les responsabilités qui leur sont confiées.

UN DÉVELOPPEMENT À 5 ANS

Le Conseil d'Administration a engagé l'association dans une réflexion stratégique afin de définir d'ici fin 2020 les axes pour son développement à cinq ans. **Un cap a été fixé : être la référence, en matière d'accompagnement sanitaire et social, au profit des plus fragiles.** La réflexion a été placée sous l'angle de la personne servie, accueillie, accompagnée. Comment peut-on caractériser sa fragilité ? Quels sont ses besoins en matière de santé ? Où est-elle et comment la rejoindre ?



SYNTHÈSE DES **COMPTES 2019**

L'association gère d'une part, en France, des établissements sanitaires et médico-sociaux, avec des ressources qui, pour l'essentiel, proviennent de financements publics. Elle assure d'autre part, en France, diverses actions de « solidarité » et, à l'international, la gestion d'hôpitaux et de centres de santé ainsi que le soutien de 158 autres dispensaires et léproseries avec des ressources qui proviennent, pour l'essentiel, de la générosité du public.

POLITIQUE D'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

L'Ordre de Malte France vit de la générosité du public pour accomplir certaines de ses missions. Elle compte sur le soutien de ses donateurs et de ses légataires qui lui font confiance. La générosité des particuliers ou des entreprises est essentielle pour la bonne marche de son activité. Lutte contre la précarité et l'exclusion, activités de secourisme et de santé en France et à l'international, l'Ordre de Malte France prend soin des plus fragiles grâce au soutien de ses

bienfaiteurs. En plus des dons collectés par l'association, la Journée Mondiale des Lépreux et la Semaine Nationale des Personnes Handicapées Physiques sont des temps forts de collecte grand public. La générosité du public s'exprime aussi sous la forme de transmission de legs, donations et assurances-vie. À cela s'ajoutent des dons en nature (lunettes, matériel médical, médicaments...) qui renforcent nos moyens d'agir sur le terrain. L'association est membre de France générosités, syndicat professionnel qui a pour missions de défendre, promouvoir et développer la générosité en France. Les ressources collectées auprès du public totalisent 14,37 M € au titre de l'exercice 2019.

ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR LE BÉNÉVOLAT

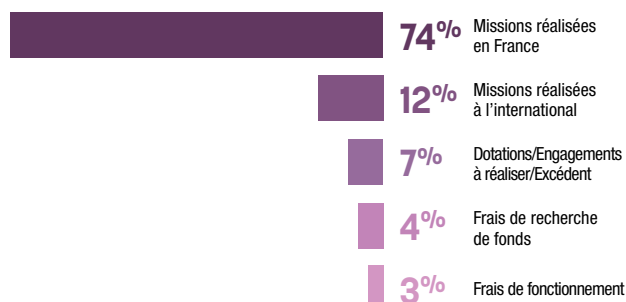
La participation des personnes bénévoles porte essentiellement sur les actions menées dans le cadre de la solidarité, du secourisme et de l'accompagnement des personnes malades ou handicapées.

Compte d'**EMPLOI** annuel des **RESSOURCES**

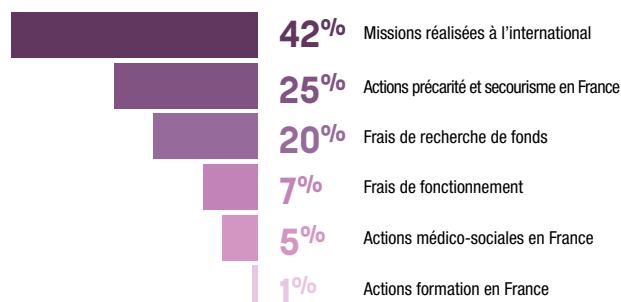
EMPLOIS (EN K€)	EMPLOIS DE 2019	AFFECTATION PAR EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2019
Missions réalisées en France	61 211	4 601
Missions réalisées à l'international	10 408	6 144
Total missions sociales	71 619	10 745
Frais de recherche de fonds	3 146	2 992
Frais de fonctionnement	2 465	1 004
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	77 230	
Dotations aux provisions	1 611	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 822	
Excédent des ressources de l'exercice	2 102	
TOTAL GÉNÉRAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	82 765	
Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		0
TOTAL DES EMPLOIS FINANCÉS PAR LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC		14 741

Les emplois 2019, hors dotations aux provisions, engagements à réaliser et excédent de l'exercice, d'un montant de 77 230 k€, ont été financés à hauteur de 14 741 k€ par les ressources collectées auprès du public, le solde par des fonds privés et publics. Les missions réalisées en France de 61 211 k€ se répartissent entre les établissements médico-sociaux pour 52 608 k€, la précarité et le secourisme pour 5 800 k€ et la formation pour 2 803 k€. Par ailleurs, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement financés par la générosité du public représentent respectivement 20,82 % et 6,99 % des ressources collectées auprès du public.

Répartition des emplois de l'exercice (82 765 K€)



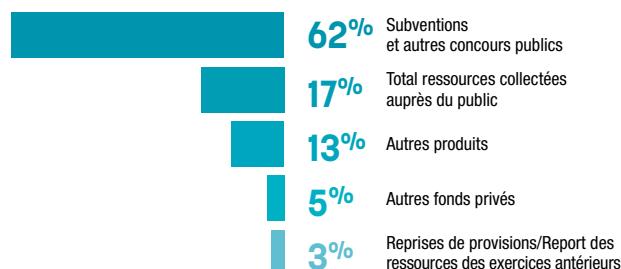
Répartition de l'utilisation des ressources collectées auprès du public (14 741 K€)



RESSOURCES (EN K€)	RESSOURCES COLLECTÉES SUR 2019	SUIVI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC ET UTILISÉES SUR 2019
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		13 562
Dons manuels	8 182	8 182
Legs et donations	6 187	6 187
Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1	1
Total ressources collectées auprès du public	14 370	14 370
Autres fonds privés	3 984	
Subventions et autres concours publics	51 001	
Autres produits	10 936	
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	80 201	
Reprises des provisions	1 341	
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 223	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		-260
TOTAL GÉNÉRAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	82 765	14 110
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		14 741
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		12 931

Les dons manuels d'un montant de 8 182 k€ se décomposent en dons collectés non affectés pour 4 612 k€ et en dons affectés pour 3 570 k€. Les legs et donations s'élèvent à 6 187 k€, dont 5 943 k€ non affectés et 244 k€ affectés. Les autres fonds privés d'un montant de 3 984 k€ comprennent des contributions financières de la Fondation Française de l'Ordre de Malte pour un montant global de 788 k€. Les subventions et autres concours publics proviennent principalement de la tarification des établissements médico-sociaux pour 49 618 k€. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées fin 2019 ressort à 12 931 k€, dans lequel figure notamment le résultat 2019 affectable par l'Assemblée Générale pour 964 k€.

Répartition des ressources de l'exercice (82 765 K€)



Bilan simplifié au 31 décembre 2019

ACTIF (en k€)	2019	2018
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations corporelles, incorporelles et financières	62 821	64 615
ACTIF CIRCULANT		
Valeurs réalisables (créances) et disponibles (trésorerie)	62 578	60 272
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Charges constatées d'avance	819	764
TOTAL	126 218	125 651

PASSIF (en k€)	2019	2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Apports, réserves et subventions d'investissement	60 221	59 328
Résultat affectable par l'AG	964	750
Résultat, réserves, provisions réglementées en liaison avec l'administration	19 161	20 705
PROVISIONS	2 336	1 781
FONDS DÉDIÉS	7 763	7 243
DETTES	35 493	35 549
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance	280	295
TOTAL	126 218	125 651

LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements sanitaires et médico-sociaux) pendant environ une année.



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**



Le Don en confiance a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles. Il admet quatre critères principaux : un fonctionnement statutaire et une gestion désintéressée, une rigueur de gestion, la qualité de la communication et de la collecte de fonds et la transparence financière.

Synthèse des comptes 2019 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale. Toutes les informations publiées dans ce document sont issues des rapports moral, d'activité et financier de 2019 et disponibles sur le site internet :

ORDREDEMALTEFRANCE.ORG